

SUISSE

Les cantons soutiennent les hôpitaux à hauteur de 2,5 milliards par année

CLINIQUES PRIVÉES. La distorsion par rapport à une récompense de 55 millions qu'elles touchent pour des prestations d'intérêt général est énorme.

CHRISTIAN AFFOLTER

Les cliniques privées lancent une nouvelle charge contre des hôpitaux publics ou subventionnés ayant à leurs yeux des coûts massivement plus élevés qu'elles-mêmes. Tous ces coûts n'apparaissent pas de manière transparente, car une partie d'entre eux est prise en charge par le contribuable, laissant un flou certain entre celui-ci et le payeur de primes. La mise en évidence de l'évolution des coûts respectifs permettrait aux cliniques privées de tordre le cou au vieux cliché qu'elles sont de toute manière plus chères que les hôpitaux publics. La concurrence se trouverait posée sur une base nettement plus égalitaire. Leur démarche s'adresse en premier lieu au Département fédéral de l'intérieur, et son chef Alain Berset, qu'elles accusent de jouer la montre, malgré un postulat (du Conseiller fédéral fraîchement élu Ignazio Cassis) et une motion allant dans ce sens, adoptés par le Parlement. Le président de Genève-Cliniques Gilles Rufenacht souligne: «L'égalité de traitement entre hôpitaux publics et privés est loin d'être respectée.»

Elles ont mandaté l'Université de Bâle d'élaborer une étude portant sur les années 2013 à 2015 (donc après l'entrée en vigueur du nouveau financement hospitalier), uniquement du côté des soins aigus stationnaires. Elle arrive au constat qu'en 2015, les subventions totales versées par les cantons aux hôpitaux ont atteint 2,59 milliards de francs. Seuls 55 millions ont été attribués à des cliniques privées, pour des prestations d'intérêt général. Vaud occupe le haut du classement en termes absolus, Genève en termes relatifs. Seul Bâle-Ville affiche encore un niveau de subventions par habitant similaire aux deux cantons lémaniques.

La présence d'hôpitaux universitaires dans chacun des trois cantons mentionnés peut relativiser ce constat. Les cinq cantons qui en abritent (Vaud, Genève, Zurich, Berne, Bâle) accumulent en effet

SUBVENTIONS TOTALES VERSÉES PAR CANTON EN 2015				
2015	En CHF	Par cas stationnaire (soins aigus)	Par lit soins aigus	Par habitant
AG	82.245.785	923.7	54.962.4	125.8
AI	2.644.913	2775.4	146.939.6	165.6
AR	4.277.871	297.9	18.227.0	78.4
BE	254.452.825	1420.8	83.421.7	250.1
BL	43.407.403	1284.0	66.281.0	153.3
BS	190.444.399	2987.5	162.342.9	992.8
FR	79.796.420	2875.1	155.064.9	259.5
GE	524.891.445	7652.5	398.853.7	1082.8
GL	8026.929	1683.5	99.220.4	200.5
GR	57.579.027	1729.0	92.481.6	292.9
JU	25.849.731	3619.4	190.071.5	355.2
LU	53.941.837	993.4	53.181.3	135.3
NE	80.840.835	4160.8	215.805.8	453.9
NW	5678.728	1054.3	73.749.7	133.9
OW	9656.270	2655.0	169.408.2	260.4
SG	99.864.213	1253.2	61.105.2	200.1
SH	21.829.192	2142.8	114.528.8	273.4
SO	67.418.855	2160.0	123.500.4	253.1
SZ	17.472.880	1097.4	65.638.2	113.4
TG	18.654.292	606.6	31.163.2	69.8
TI	48.035.691	789.8	33.851.8	136.5
UR	5826.828	1464.4	80.928.2	162.0
VD	553.317.653	4983.3	241.076.0	715.4
VS	39.657.976	1116.9	59.102.8	118.1
ZG	8.537.901	581.0	38.459.0	69.9
ZH	282.339.434	1196.1	62.790.9	192.5
CH	2.586.689.334	2094.2	111.343.6	310.6

Chiffres-clés des hôpitaux suisses (2015). Calcul: Université de Bâle/IWSBe

les chiffres absolus de subventions les plus élevés. Ce qui semble indiquer qu'ils ont un coût de fonctionnement de base qui ne peut pas être entièrement couvert par les barèmes actuellement mis en place. La remarque dans *24heures* du conseiller d'État vaudois Pierre-Yves Maillard, que le CHUV, contrairement aux hôpitaux universitaires alémaniques, ne cherche pas à «capter la clientèle privée très lucrative», le souligne. Il pointe notamment vers ce que l'étude rassemble sous «prestations d'intérêt général (PIG)», «d'accepter tous les patients, d'assumer toutes les urgences, les missions médicales non rentables et la formation des jeunes médecins, des tâches que le privé n'assume pas».

Les prestations d'intérêt général mises au concours

Cela suscite néanmoins deux remarques: le privé se montre intéressé à participer au moins en partie aux PIG, l'étude de l'Université de Bâle suggérant de procéder à des mises au concours, favorisant l'efficacité en termes de coûts. «La

rémunération des PIG provenant de fonds publics qui touchent en outre les activités économiques de concurrents doivent être régies par le droit des marchés publics», en établit-elle le principe. Et ces

Positions trop dominantes et anciennes pratiques

L'étude de l'Université de Bâle ne se limite pas à l'établissement de constats. Elle se montre particulièrement sensible à la position dominante des cantons en termes de concurrence, qui est toujours possible, malgré plusieurs adaptations du cadre légal censées la limiter.

Ainsi, une rémunération forfaitaire devrait en principe inciter les hôpitaux à optimiser leurs prestations et à limiter leurs coûts. L'existence d'une pression renforcée, ayant conduit à des fermetures d'établissements, dans d'autres cas des réattributions de mandats sur de nouvelles bases, est indéniable. «Néanmoins, la pluralité des rôles des cantons, qui sont à la fois exploitants ou propriétaires d'établissements hospitaliers, arbitres entre concurrents et assureurs dans le cadre de la négociation des tarifs, et mandants dans le cadre de la fourniture de soins stationnaires, réduit sensiblement la concurrence», souligne-t-elle.

Plusieurs cantons n'ont d'ailleurs que des hôpitaux publics ou subventionnés, créant une position do-

minante. «Sous l'angle de la politique de réglementation, les cantons devraient se limiter au mandat de fourniture de soins, se retirer de la fourniture de prestations et privatiser leurs hôpitaux s'ils occupent, en tant que propriétaires, une position dominante sur le marché.»

Le nouveau financement hospitalier n'a pas encore permis d'améliorer la situation, en partie en raison d'anciennes pratiques persistantes. Il a plutôt conduit à une réattribution: «entre 2013 et 2015, le paiement de PIG a nettement moins augmenté que le subventionnement des hôpitaux par le biais de prix excessifs et d'investissements réduits.» Certains cantons risquent d'être étonnés une nouvelle fois des montants publiés trop élevés à leurs yeux. Les auteurs de l'étude ont procédé encore à des corrections de comptabilisations de revenus erronées, pour 2013, parfois même au-delà, notamment dans le cas d'un établissement ayant déjà été épinglé par la Cour des comptes dans un autre contexte. — (CA)

SwissDRG (par groupes de cas liés au diagnostic) couvrant précisément la morbidité variable des patients de manière suffisante.» En ramenant ces tarifs au même niveau que celui des cliniques privées, le potentiel d'économie s'élèverait à 449,05 millions, ou 364 francs par cas. Il y a cependant moins de disparités entre les cantons abritant des hôpitaux universitaires et les autres, Glaris affichant la différence par cas la plus élevée (439 francs). Vaud se trouve à la quatrième place (400 francs), Genève en-dessous de la moyenne suisse (347 francs).

Le troisième type de subventions est également le plus occulte. Les investissements des hôpitaux publics/subventionnés sont nettement moins importants que ceux des privés. «L'activité considérable des pouvoirs publics en matière d'investissements et la part d'investissement faible des hôpitaux publics laissent supposer qu'une part importante des coûts générés (amortissements, intérêts sur le capital) sont supportés par le canton et grèvent ainsi le contribuable», analyse l'étude. Berne occupe la tête de ce classement (60,8 millions), suivi de Vaud (48,5 millions) et Genève (42,1 millions).■

Galderma change de cap à Sophia Antipolis

NESTLÉ. La filiale de dermatologie cherche un nouveau lieu pour y implanter son centre de compétences pour les médicaments biologiques et systématiques.

Le laboratoire de dermatologie Galderma, filiale de Nestlé, s'apprête à supprimer près des trois-quarts des postes de son centre de recherche de Sophia Antipolis près de Nice, au moins 400 postes sur 550, a-t-on appris auprès de l'entreprise hier.

Les salariés ont été réunis mardi, au lendemain d'un comité d'entreprise extraordinaire, «pour leur faire part d'un changement de stratégie et de notre intention d'ouvrir un centre de compétences pour les médicaments biologiques et systématiques (*administrés par voie orale ou par injection, et non sous forme de crème appliquée localement, ndr*). Ce centre ne devrait pas être à Sophia Antipolis, on cherche une implantation avec l'écosystème hospitalier adapté», a indiqué à l'AFP Sébastien Cros, directeur de la communication.

Plan de départ pour 300 salariés

«On estime qu'une centaine de salariés (de Sophia Antipolis) auront l'opportunité de rejoindre ce nouveau centre (...) et nous avons fait part de notre intention en 2018 d'ouvrir un plan de départ qui pourrait intéresser 300 personnes», a-t-il ajouté confirmant une information parue dans *Nice-Matin* et *La Tribune Bulletin Côte d'Azur*.

«Par ailleurs, au cours des douze prochains mois, nous allons considérer toutes les options pour garder une activité à Sophia Antipolis», a-t-il dit.

Installé depuis plus de quarante ans (1981), le laboratoire de la technopole du sud de la France est présenté comme le plus grand centre de recherche et développement dans la dermatologie au monde. Sur ce site, environ 150 salariés sont dans la recherche pure, une autre partie travaillent aux essais cliniques, fonctions support, etc.

«Cela fait partie d'un programme de transformation globale», a justifié M. Cros.

Les soins de la peau font partie des activités que Nestlé met en avant comme un des segments à fort potentiel de croissance, en particulier depuis que le groupe a repris Galderma, société spécialisée dans les produits dermatologiques qu'il gérait jusqu'en 2014 avec le groupe français L'Oréal.

En août, Nestlé Skin Health, la filiale du géant veveysan de l'alimentation dédiée aux soins de la peau, avait annoncé la fermeture d'une usine à Egerkingen, dans le canton de Soleure. Quelque 190 postes pourraient y être supprimés.■

Givaudan s'étend dans les extraits naturels

PARFUMS. Givaudan renforce son offre mondiale d'extraits naturels. Le groupe genevois, numéro un mondial des arômes et parfums, a annoncé l'acquisition de la division nutrition du groupe brésilien Centroflora. Cette entité fabrique des extraits de plantes et des fruits déshydratés pour l'alimentation, les boissons et les biens de consommation. Etablie à Botucatu et dotée de 116

employés, elle exporte ses produits de différentes régions dans le monde entier. Le CEO de Givaudan Gilles Andrier salue cette extension de la «plate-forme d'approvisionnement de produits naturels pour les activités d'arômes, de parfums et de cosmétiques» du groupe. Cette acquisition va aussi étendre la contribution de l'entreprise genevoise au développement durable. — (ats)

Lalique multiplie son profit par cinq

PARFUMS. Un produit d'impôt différé a hissé le bénéfice net consolidé à 3 millions d'euros.

Le spécialiste de parfums et de produits de luxe Lalique a multiplié par cinq son bénéfice net consolidé à 3 millions d'euros. Ce bond est dû en partie à des effets exceptionnels. L'entreprise est confiante sur sa capacité à maintenir cette croissance sur le second semestre de l'année.

Durant la période sous revue, le résultat opérationnel (Ebit) a augmenté à 2,5 millions, soit une hausse de 31,5% et la marge affé-

rente a pris 0,6 point de pourcentage à 2,5%. En outre, le chiffre d'affaires a progressé de 9% à 64,2 millions, grâce aux divisions parfum et cosmétique.

Le bénéfice net consolidé a profité d'un produit d'impôt différé à hauteur de 1,9 million lié à la réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés en France. Au niveau des divisions, le chiffre d'affaires du segment Lalique est resté stable au cours du premier

semestre à 34,7 millions contre 34,8 millions en 2016 à la même période. Par contre l'Ebit de la division a renforcé sa perte à 3,3 millions contre -2,1 millions il y a un an.

Les ventes de la division Ulrasun se sont étoffées de 18% à 10,9 millions et l'EBIT a atteint 2,6 millions, soit une hausse de 14%. Lalique a décidé de renommer Art & Fragrance en Lalique Beauty.■